

Editorial

Non! Le centre-ville n'est pas (tout à fait) vide...

Un document nous parvient aujourd'hui, qui retrace le difficile combat de ses derniers habitants:

Nous allons vous parler d'une race en voie (rapide) d'extinction: les derniers habitants d'un quartier jadis animé, et plus particulièrement de ceux qui actuellement forment le dernier carré de locataires du bâtiment du défunt cinéma Molard.



En effet, au 4/6 de la rue Neuve-du-Molard, à la surprise quasi-générale, existe encore pour le moment du moins, un immeuble locatif. Il est vrai qu'il faut bien observer pour le découvrir. Coincé entre le "Commerce" et un immeuble de bureaux luxueux; situé en face du chantier de l'ancien "Bagdad" et au-dessus d'une sorte de tunnel qui fut longtemps la sortie du cinéma; adossé à une passerelle "provisoire" d'un côté et à une énorme construction en cours de l'autre, se dresse encore notre locatif.

Plus d'une vingtaine de petits appartements et studios occupent les cinq étages de cette maison, refaite voici quelques années et qui dispose donc d'une infrastructure moderne (chauffage central, buanderie, ascenseur, salles de bains, interphone...).

Tout irait bien dans le meilleur des mondes si l'implacable spéculation de

quelques-uns alliée au mépris de beaucoup d'autres venaient ternir cette description.

Nous voulons être très clair ici: ces derniers locataires empêchent de réaliser pour le moment du moins, de juteuses opérations immobilières, ils gênent.

Profitant de la crise du logement, et les propriétaires, camouflés par les écrans des Sociétés Immobilières et de la régie, jouent sur de nombreux tableaux pour atteindre leur but suprême: le profit.

Ainsi, après une vaine (et d'ailleurs illégale) tentative de grignotage de l'habitat en faveur de bureaux alliés à une politique de non-relocation, vint le savoureux essai des congés-ventes.

Heureusement pour les habitants, la votation de mars 85 fit capoter pour le moment les projets des spéculateurs.

Cependant, une vieille recette employée par les régies fait merveille dans cet immeuble: à côté d'un noyau de locataires décidés à défendre leurs droits, mettez beaucoup de gens dociles (souvent empêchés pour diverses raisons valables) et vous obtenez une "population" prête à endurer sans broncher toutes les nuisances de deux chantiers, à accepter des majorations importantes de loyer et encore par exemple un entretien folklorique de l'immeuble.

Il faut en effet être réaliste. Car entre protester verbalement et tenter une action en justice, peu de gens décident de franchir le pas. Vive la crise du logement...

C'est donc assez inquiets, vous l'aurez compris, que ces locataires nous font part d'une situation somme toute banale à Genève en 1986. Nous sommes conscients que cet îlot ne pourra rester bien longtemps en l'état actuel.

Mais que cet exemple ponctuel ne fasse pas perdre de vue l'essentiel: le désir souvent déclaré de garder une population résidante au centre ville doit être soutenu par une volonté politique clairement exprimée, faute de quoi, des ethnologues pourront très prochainement étudier les derniers spécimens d'une espèce disparue: les habitants de la rue Neuve-du-Molard.

BAL de l'Escalade 1985

Plusieurs innovations pour notre 6^{ème} bal de l'Escalade et beaucoup de sujets de satisfaction.

Tout d'abord, l'accord conclu avec la Compagnie 1602 a permis de nous partager les lieux et de tenir un estaminet commun jusqu'à 21 H 30.

Nous avons assuré ensemble les tâches d'installations et de rangement du matériel. Cette nouvelle organisation de la soirée de l'Escalade se révèle plus commode et plus sympathique. Nous souhaitons donc poursuivre la collaboration avec la Compagnie 1602.

Du côté de l'AHCVV, la soirée s'est déroulée dans la gaieté, parmi la foule venue s'attabler sous l'Arsenal.

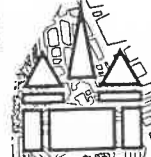
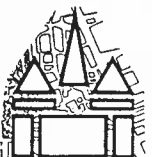
Il faut dire que plus d'une vingtaine de nos membres nous avaient rejoints pour transporter, préparer, servir vin chaud, tartines et saucisses puis ranger et remettre en état les lieux des festivités.

Le bal a été conduit par M. AMIGUET qui, au son de l'accordéon, a su faire danser jeunes et moins jeunes. Le succès que remporte chaque année cette soirée de l'Escalade prouve, s'il en était besoin, sa raison d'être dans notre quartier. Cette année encore nous avons épuisé dès 22 h 00 notre stock de saucisses et nos 200 litres de vin chaud. Il nous faudra donc encore faire mieux l'année prochaine... Pour ce faire, toutes les suggestions et initiatives de nos membres sont d'ores et déjà les bienvenues.

LA LUDO THEQUE DE L'ECOLE FERDINAND HODLER

EST OUVERT TOUS LES MERCREDIS DE 15 H. A 18 H 30.

Le comité cherche des bonnes volontés pour les seconder tél. 28 19 08



JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (A.H.C.V.V.)

NUMERO 25 - MARS 1986

ÉDITEURS RESPONSABLES: C. LAMBERT ET H. SCARRY.

Faut-il brûler Les Architectes?

En d'autres temps ou d'autres lieux la question aurait sans doute été posée au vu des projets primés au concours d'architecture lancé pour l'aménagement de la zone du cinéma Alhambra et présentés lors de notre assemblée mensuelle du 13 janvier.

M. Bernard Zumthor, qui a commenté avec grande compétence les différents projets, a pu constater les vives inquiétudes suscitées au sein de l'AHCVV par l'aménagement de cette zone déjà bien sollicitée par les constructeurs et les démolisseurs. Certes, reconnaissons que les contraintes imposées pour ce concours d'architecture étaient particulièrement draconiennes: maintien de la salle de l'Alhambra, réalisation d'un parking de 260 places et d'un immeuble de logements et de bureaux, tout cela en tenant compte du caractère particulier du site (forte dénivellation en terrasses, parcellaire morcellé à l'extrême...)

Mais aucun des projets primés ne nous semble acceptable. Insuffisants, tantôt sur le plan esthétique (pastiche grotesques de maisons à tours gothiques...), tantôt sur celui de la conception d'ensemble (appartements dont certaines pièces n'ont pas d'ouvertures; cour intérieur sans soleil...) tous ces projets se heurtent en fait au même écueil: comment concevoir un projet d'ensemble cohérent alors qu'il s'agit en fait d'habiller au mieux un parking, c'est-à-dire un cube de béton qui émerge du sol et vient se coller à la salle de l'Alhambra? Tout

était réuni pour rendre la tâche des architectes impossible.

Tant que se pose le problème du parking, il nous semble illusoire d'espérer obtenir un projet architectural esthétique et cohérent.

N'aurait-il pas été souhaitable d'envisager l'aménagement de ce secteur dans la perspective plus vaste d'un plan de quartier allant de la place du Perron à la rue de la Confédération. De nombreux projets de parkings ne sont-ils pas déjà



prévus dans ce secteur? La place du Perron et la parcelle UNIP qui l'entoure ne reste-t-elle pas à aménager?

Nous déplorons une fois de plus le manque total de coordination des nombreux chantiers et projets entrepris dans ce secteur très fragile du centre-ville et l'absence de mesures globales affrontant le difficile problème de la circulation et du parking au centre-ville.

Promenade de l'Observatoire

Bien qu'une bonne partie de la Commission du Conseil Municipal chargée de notre ultime pétition ait été sensible à nos arguments, la majorité a tout de même jugé qu'il était désormais impossible au Conseil Municipal d'empêcher la construction de la sous-station des Services Industriels sous la Promenade de l'Observatoire.

Nous mettons en doute, par cette pétition, la nécessité de construire cette sous-station dans un lieu que la population avait tenu, lors d'une votation, à conserver en son état. Nous redoutons, en outre, ces travaux importants qui s'avèrent nuisibles au magnifique hêtre pourpre qui trône sur la Promenade.

Malgré nos arguments, la Commission a proposé de renvoyer notre pétition au Conseil Administratif munie des recommandations suivantes:

"Le Conseil Administratif veillera à ce que:

- Les conditions stipulées lors de l'octroi de l'autorisation complémentaire, ainsi que les recommandations faites par les différents experts, soient respectées;

- Les habitants du quartier concernés par les travaux subissent le moins de nuisances possible, et que des cheminements piétonniers soient maintenus à travers la Promenade de l'Observatoire."

Nous remercions ici le rapporteur de la commission, M. G. Deshusses, pour son excellent rapport et nous regrettons que ce soient des arguments strictement juridiques qui l'aient emporté.



En effet, les Services Industriels eux-mêmes avaient été sensibles aux arguments de fond selon lesquels ils auraient pu construire leur sous-station dans le futur parking Saint-Antoine.

En ce qui concerne les cheminements piétonniers à travers la Promenade, ils ont été pour le moment supprimés à cause des travaux. Nous devons rencontrer prochainement la personne responsable du Département de Justice et Police pour étudier avec elle comment améliorer le cheminement des enfants qui se rendent du plateau des Tranchées à l'école Ferdinand-Hodler.

LE ROZZEL

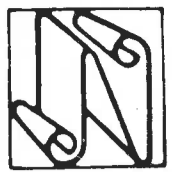
CREPERIE - BAR A CAFE

... et depot de pain!

Tél. 21 89 29

Nouvelle adresse: 18 GRAND'RUE

8³⁰ à 21⁰⁰



papeterie nyffeler
9, rue Verdaine ☎ 21 47 83

Ecole Secrétariat

(ANCIENNE ECOLE PIGIER)

Speedwriting ITT

boulevard des Tranchées
entrée 20, rue Sturm - 1206 Genève
Tél. 022 / 47 36 30



2 PLACE du BOURG de FOUR
Tél. 20 13 98

Schott
encadreur

2, rue Calvin
1204 Genève
tél. 21.00.50

AIDE-MEMOIRE: TAPAGE NOCTURNE RUE de la BOULANGERIE

De mai 1983 à octobre 1984

C'est en mai 1983 que des habitants de la rue de la Boulangerie et des rues avoisinantes ont commencé à se plaindre auprès des autorités des nuisances causées par la présence de dancings dans leur quartier. Les journaux ont rapidement fait écho à leurs plaintes. Le DJP, à qui les habitants demandaient de prendre des mesures, s'est contenté d'accuser réception des lettres envoyées.

D'octobre 1984 à maintenant

Aucune mesure concrète n'ayant été prise, 150 commerçants et habitants déposent à fin octobre 1984 une pétition devant le Conseil municipal et le Grand Conseil (voir journal AHCVV no 17 - novembre 1984). Ils demandent à être entendus d'urgence, rappellent les nombreuses - et infructueuses - démarches déjà entreprises. Ils précisent qu'ils ne s'opposent pas à toute animation dans le secteur, mais qu'ils souhaitent que le droit à mener une vie normale leur soit reconnu.

Dans un premier temps (décembre 1984 - février 1985), une surveillance policière accrue assure un calme relatif aux habitants. Mais, en février, les tenanciers d'établissements publics ripostent par une contre-pétition où ils se plaignent d'une baisse de la fréquentation de leurs dancings et de l'humiliation qu'ils subissent du fait des descentes de police. Il semble que la présence policière diminue à nouveau, et les nuisances réapparaissent aussitôt.

En avril 1985, le Conseil municipal adopte le rapport de sa Commission des pétitions qui recommande diverses mesures concrètes (voir journal AHCVV no 21 - mai 1985): parfaire l'insonorisation des immeubles d'habitation, reloger les habitants qui souhaiteraient changer d'appartement, intervenir auprès des départements cantonaux compétents pour obtenir des contrôles de police plus fréquents, une meilleure

insonorisation des établissements publics (pose d'un sas d'entrée par exemple),...

Toutes les démarches entreprises durant deux ans et demi n'ont cependant pas eu beaucoup d'effet: plusieurs locataires ont préféré déménager en 1985 (et il semble que leurs remplaçants aient été prévenus de ce qui les attendait). Les pétitionnaires restants ont écrit le 2 octobre 1985 à M. VERNET pour se plaindre de ce qu'aucune des mesures que le Conseil municipal avait préconisées n'ait été exécutée.

L'AHCVV n'est pas restée totalement inactive. Elle a publié deux articles dans son journal, et organisé une rencontre entre les différentes parties concernées (rencontre qui a échoué vu le petit nombre de participants). La modestie de son engagement s'explique probablement entre autres par une certaine perplexité: peut-on intervenir ici, au risque de contraindre les bars et dancings à fermer, alors que plusieurs membres de l'association ont vivement regretté la fermeture du Galaxy; souhaitez-vous réellement une présence policière nettement accrue jour et nuit, combien de fois ne nous sommes-nous pas plaints du manque d'animation dans la Grand Rue (même s'il faut reconnaître qu'il y a animation et animation). D'un autre côté, nos statuts ne nous obligent-ils pas à défendre l'habitat (et donc une certaine qualité de la vie)?

Boucherie Verdaine

Lucien James

7^h30 à 12^h30 et 14^h00 à 18^h45. FERMÉ LUNDI MATIN
ET SAMEDI APRES-MIDI.

Rue Verdaine 9
1204 GENEVE ☎ 022/215773

Vie et Mort du

ROND POINT DE RIVE

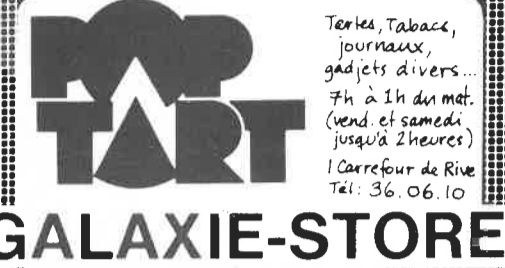
Un des derniers habitants du Rond-Point de Rive nous adresse la lettre suivante:

Années 60. C'est le boom économique et déjà les premiers coups de pioches. Un garage se dessine utilement pour les automobilistes alors que sur le Rond-Point disparaît une brasserie typique pour céder sa place à une banque nordique aux vitrines borgnes sur fond doré. Les bonnes choses allant par deux, quelques mètres plus loin une autre banque, suisse celle-là, attend les

clients. Ceux des halles rescapées peut-être?

Début des années 70. Le boom économique se poursuit, l'inflation et la spéculation battent leur plein et les coups de pioches redoublent. Le boulevard Jaques-Dalcroze perd son immeuble sur le Rond-Point. Une boulangerie, un marchand de cycle, une teinturerie et un marchand de couleurs sont priés de faire leurs affaires ailleurs. Exit les locataires. Les problèmes de logement se posent déjà.

Démolition, reconstruction de l'immeuble et apparition d'une banque du Moyen-Orient et de bureaux plus rentables que des petits commerces. Le Rond-Point continue à se vider de ses habitants. Les bonnes choses allant par deux, quelques mètres plus haut, une autre banque, belge celle-ci, attend les chalands derrière ses vitrines aveugles.



Textes, Tabacs,
journaux,
gadgets divers...
7h à 1h du mat.
(vend. et samedi
jusqu'à 2 heures)
1 Carrefour de Rive
Tél: 36.06.10

GALAXIE-STORE

Nouvelles brèves

Notre cours de gymnastique commencera le mercredi 19 février 1986 à 18 H 15 dans la salle de gymnastique de l'ancienne école des Casemates.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. Juon au 20 00 86.

Fouchault l'Opticien



lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENEVE
TÉLÉPHONE (022) 28 22 11

Avis à nos annonceurs

L'augmentation des frais d'impression de notre journal nous contraint malheureusement à réviser les tarifs de nos annonces publicitaires.

Ceux-ci sont donc portés à Fr. 50.- pour une annonce ou Fr. 140.- pour 4 annonces selon le format habituel. En espérant votre soutien et votre fidélité habituels dont le journal de l'AHCVV a grand besoin nous vous remercions de votre compréhension.

Fin des années 70. Sur le Rond-Point, un petit magasin de vêtements "à la Porte de Rive", une boulangerie-pâtisserie, une charcuterie sont remerciés. Exit les locataires. Une assurance s'installe. La crise du logement se porte bien.

Début des années 80. Sur le Rond-Point, un marchand de luminaires s'en va, une épicerie fine (Fauchon) s'installe. L'immeuble échappe momentanément à l'aménagement des combles en bureaux, nouveau cheval de bataille des propriétaires. Quelques locataires survivent parmi les gravats tandis que deux étages accueillent une banque nord-américaine. Les bonnes choses allant par deux, quelques mètres plus loin, au-dessus d'un magasin de meubles (La Pergola) et d'un cordonnier en sursis, la banque belge citée plus avant s'agrandit. En ce mois de novembre, après le départ des locataires, elle compte installer progressivement ses bureaux. La crise du logement n'est toujours pas résolue.

Fin des années 80 - début des années 90. Promoteur, ta manne n'est pas tarie! Il reste encore sur ce Rond-Point quelques commerces

Cuisines scolaires

Invité par l'Association des Parents d'Elèves du quartier, un des membres de notre comité s'est rendu à une séance destinée à créer une association des cuisines scolaires.

En effet, il semble que le besoin se fait sentir à Champel et à l'école de St. Antoine.

Le nouveau comité des cuisines scolaires, dont le président est M. Pierre Angelozzi (tél. 86 47 17), nous fait savoir qu'il cherche des commissaires bénévoles afin d'aider les enfants qui se rendent aux cuisines et les surveiller pendant les repas.

Souhaitons que cette initiative trouve un écho favorable auprès des membres de l'AHCVV. Si des personnes, retraitées ou non, voulaient bien rendre ce service aux enfants de notre quartier un jour ou plus dans la semaine, qu'elles s'annoncent auprès de l'AHCVV (46 69 40) ou directement auprès de M. Angelozzi (86 47 17).

Nouvelles places de parc à la Promenade de la Treille

Vous vous souvenez sans doute que l'année passée, lors des travaux entrepris en bas de la Rampe de la Treille, les places de parc furent déplacées de l'autre côté de la chaussée. Les travaux terminés, les nouvelles places restaient tolérées puis, de fait, autorisées. Heureux automobilistes! Mais nous voyons maintenant de nouvelles places tolérées sur la terrasse du café Papon! On y trouve là cinq places de parc tout à fait confortables, gratuites et sans risques. La police, si elle continue d'enlever les voitures parkées illégalement rue Henri-Fazy, reste aveugle quant à celles-ci, garées à côté, sur la Promenade de la Treille. Il serait intéressant de parier, le printemps revenu, pour voir qui aura le privilège d'occuper le terrain: les tables du café Papon ou les voitures?

En cherchant bien, et pour réconcilier les deux parties, pourrait-on songer à y installer le premier restaurant "Drive in" de Genève?!

utiles et quelques rares locataires. Déjà certains susurrent que dans le dernier immeuble intact, celui de la Case de l'Oncle Tom, d'une boulangerie, d'un coiffeur et d'un charcutier, les baux ne sont plus qu'un souvenir lointain et que les locataires ne peuvent espérer y demeurer. Gageons que l'affaire ne devrait pas traîner.

Ainsi, l'ancienne allée éclairée par une méchante ampoule se couvrira, n'en doutons pas, de marbre rose et d'une moquette coordonnée. Sous une lampe rutilante, la nouvelle entrée accueillera les clients BCBG dans les nouveaux bureaux. Ces derniers n'ont-ils d'ailleurs pas plus d'allure qu'une ménagère avec son enfant et son cabat?

L'école Ferdinand Hodler, récemment restaurée, n'accueillera plus que des enfants de la périphérie, ceux du quartier ayant été «déplacés» avec leurs parents pour permettre à d'aucuns d'assouvir leur soif de profits démesurés. La boucle sera ainsi bouclée, le sort du Rond-Point sera réglé. (La crise du logement le sera-t-elle?)

Adieu donc Rond-Point, je t'aimais bien; l'incommensurable cupidité aveugle t'aura dépeuplé, défiguré, dépersonnalisé mais... rentabilisé.

Un locataire en sursis



Kate BLACKER
SCULPTURES

19 février
au
16 mars

SUD
GENÈVE 1 place de l'île 28 46 20

LA ROMANCE

· Boutique Cadeaux ·
· Poupées romantiques
en porcelaine ·
· Décorations florales ·

Denise Frauchiger · Maillefer
· fleuriste · décoratrice ·
3 RUE CHARLES BONNET · TEL. 46 54 57

LA FÊTE DE LA PREMIÈRE FEUILLE

SAMEDI 22 MARS 1986

9 h 45 Départ du cortège pour la Treille